

# Les Actions S'arrachent Au Burkina Faso



## Les investisseurs locaux entendent profiter de l'explosion de la téléphonie mobile

Le mois de décembre choisi par la direction de la principale compagnie téléphonique du Burkina Faso pour organiser une vente publique d'actions ne semblait pas particulièrement propice. La crise financière internationale, qui ralentissait déjà la croissance économique du pays, a conduit certains analystes à se demander s'il y aurait suffisamment de personnes pour placer leurs capitaux limités dans ce nouveau type d'investissement. Ces doutes ont été balayés à l'issue de l'opération fin janvier, les investisseurs locaux s'étant précipités pour acheter plus que le nombre d'actions émis.

«Nous étions les premiers à être étonnés du nombre d'actionnaires, de l'engouement qu'il y a eu », a reconnu Alexis Lorgo, responsable de la société de services financiers qui a supervisé l'opération.

L'offre publique d'achat, la première jamais organisée au Burkina, a constitué la deuxième étape du processus de privatisation de l'Office national des télécommunications (ONATEL), la compagnie téléphonique nationale, après la vente de 51 % des parts à Maroc Télécom en décembre 2006. Désireux d'élargir l'assise financière de la compagnie, ONATEL a décidé de mettre en vente 20 % d'actions supplémentaires, soit 680 000 actions, au taux préférentiel de 42 000 CFA par action pour les ressortissants burkinabé et de 45 000 CFA pour les autres. Craignant que la souscription ne soit

trop faible, les autorités s'étaient entendues au préalable avec la Société financière internationale de la Banque mondiale, qui avait accepté de s'engager à hauteur de 3 % dans ONATEL, sur une augmentation de sa participation future jusqu'à 5 % au cas où toutes les actions ne seraient pas vendues.

Mais au total, la demande s'est élevée à 957 820 actions, soit près de 41 % supérieure au nombre d'actions offertes. Pour faire face à la situation, il a été décidé de limiter le nombre d'actions par personne ou entité et d'accorder la priorité aux Burkinabé. Au total, 4 122 souscripteurs ont participé à l'opération, dont 3 243 nationaux. La vente a rapporté 29,1 milliards de CFA (61,7 millions de dollars) au Trésor public.

«L'actionnariat populaire a commencé, a fait remarquer M. Lorgo. Il appartient à l'Etat de continuer à intéresser nos compatriotes lorsqu'il y aura des privatisations en pensant aux nationaux pour pouvoir leur céder une partie des actions afin qu'ils participent à l'effort de développement économique et social.»

A la fin avril, ONATEL est devenu la première société installée au Burkina à être cotée à la bourse régionale de l'Afrique de l'Ouest francophone à Abidjan (Côte d'Ivoire). Cette cotation a permis à ceux qui avaient acheté des actions de les revendre, et à ceux qui avaient manqué l'offre initiale d'en acheter. Au cours de la première

journée de transaction, quelque 1 200 actions ONATEL ont été négociées à 47 900 CFA chacune, montant bien plus élevé que le prix de départ.

L'engouement suscité par la vente publique d'actions ONATEL donne à penser que l'absence d'une tradition de l'actionnariat public ne constitue pas un handicap insurmontable à la mobilisation des capitaux nationaux. D'autres sociétés, toutefois, risquent d'éprouver plus de difficultés. Comme ailleurs en Afrique, les télécommunications constituent un secteur particulièrement dynamique au Burkina. Le nombre d'abonnés au téléphone mobile a fait un bond de près de 63 % en 2008, passant d'environ 1,9 million l'année précédente à plus de trois millions (chiffre bien supérieur aux abonnés aux lignes fixes, dont le nombre s'élevait à 145 301). La filiale de téléphonie mobile d'ONATEL représente 34 % de cette part de marché, se plaçant en deuxième position après la compagnie koweïtienne ZAIN, qui compte la moitié de tous les abonnés.

La source : ONU -  
Afrique Renouveau,  
[www.un.org/AR](http://www.un.org/AR)

Graphiques par: Le  
Groupe de la Princesse, L.L.C.